



المعهد الوطني للفنون الجميلة  
Institut national des beaux - arts  
ⴰⵎⴰⵏⴰⵏ ⴰⵎⴰⵏⴰⵏ ⴰⵎⴰⵏⴰⵏ ⴰⵎⴰⵏⴰⵏ



**CODENAF**

Cooperación y Desarrollo con el Norte de África

التنمية و التعاون مع شمال افريقيا

## **REGLEMENT DU CONCOURS D'IDEES POUR LA REALISATION D'UNE INSTALLATION / VOLUME/ SCULPTURE MONUMENTAL PRIX CODENAF**

### **1. Contexte**

Depuis sa création, l'association CODENAF travaille pour favoriser l'inclusion des immigrés, par des actions dans les domaines de l'éducation, de la formation, de la recherche et de la sensibilisation sociale et interculturelle.

Contribuer à la coopération pour le développement durable, dans les pays d'origine, à travers des activités de soutien au développement économique, social et culturel en Afrique du Nord

Le Prix CODENAF est l'un des projets qui illustrent le mieux la vocation de la créativité ; il est aujourd'hui le rendez-vous incontournable destiné à récompenser les meilleurs projets d'installation/volume/sculpture des étudiants et jeunes lauréats de l'INBA:

L'art et l'éducation sont complémentaires dans la mesure où ils servent des objectifs pédagogiques; CODENAF accorde un intérêt particulier à la créativité artistique et à l'ouverture des étudiants sur leur environnement social, culturel et économique et a mis en place le Prix CODENAF des Arts Visuels destiné aux meilleurs étudiants-artistes de l'Institut National des Beaux-Arts de Tétouan.

Afin de contribuer à l'enrichissement de la scène artistique régionale, l'encouragement et l'accompagnement pédagogique des jeunes talents marocains occupent une place centrale parmi les actions mises en place par CODENAF.

### **2. Object du Concours**

CODENAF (ci-après dénommée "CODENAF") lance en partenariat avec l'Institut National des Beaux-Arts de Tétouan (ci-après dénommé "l'Institut ") le Concours d'idées pour la réalisation d'une installation/volume/sculpture monumentale 'Prix CODENAF" qui servira pour la réalisation de l'œuvre qui a été sélectionnée au sein de l'espace dépendant de CODENAF

### **3. Objectifs du Concours**

Le Concours a pour objectif de :

- Encourager les jeunes étudiants-artistes à développer leur créativité ;
- Accompagner les étudiants-artistes dans la réalisation de projets artistiques ;
- Valoriser la créativité artistique des étudiants ;
- Valoriser le partenariat INBA/CODENAF au service de l'épanouissement culturel et artistique des jeunes de la région.

### **4. Qui peut participer au Concours ?**

Le Concours d'idée est adressé à l'ensemble des étudiants inscrits à l'Institut National des Beaux-Arts de Tétouan au titre de l'année scolaire 2019-2020.

Les étudiants, du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>ème</sup> cycle (toute promotion) peuvent concourir dans les différents départements des arts plastiques et appliqués :



المعهد الوطني للفنون الجميلة  
Institut national des beaux-arts  
ⵎⴰⵎⴰⵔ ⵏ ⵉⵎⴰⵏⴰⵏ ⵏ ⵉⵎⴰⵏⴰⵏ



**CODENAF**

Cooperación y Desarrollo con el Norte de África

التنمية و التعاون مع شمال افريقيا

- Département Art
- Département Design Publicitaire
- Département Bande Dessinée

L'étudiant peut participer seul ou en équipe.

Les équipes constituées devront s'adjoindre un encadrant pédagogique pour la réalisation de leurs projets.

Le jury de sélection privilégiera les projets présentés par des équipes lors de l'évaluation.

Le candidat ne peut présenter qu'un seul projet. Une candidature multiple entraînera automatiquement une disqualification individuelle et/ou collective s'il s'agit d'une participation en équipe.

## **5. Comment participer au Concours ?**

### **Sensibilisation et information :**

Le lancement du concours aura lieu lors d'une rencontre de sensibilisation auprès des étudiants afin de mieux faire connaître le déroulement du concours et les objectifs escomptés.

### **Inscription au Concours :**

Pour s'inscrire au concours, les étudiants doivent déposer à la direction de l'Institut un dossier composé des pièces suivantes :

- Carte de l'étudiant INBA de chaque participant
- Le présent Dossier de candidature complété, daté et signé par le candidat/l'équipe candidate (en format A3)
- CV du candidat/ de tous les membres de l'équipe candidate
- La fiche d'engagement (ci-dessous) renseignée par le candidat/tous les membres de l'équipe candidate
- Une note descriptive présentant le projet (Inspiration, caractère novateur, matériaux utilisés)
- Une note financière présentant le coût de conception et de production (une soixantaine d'unités) ;
- Une maquette représentant le prototype de l'œuvre (imprimée sur panneau de format au moins A3).

**La date limite du dépôt des dossiers d'inscription est fixée au 28 février 2020**

### **Présélection :**

Un comité de présélection constitué de :

- Un professionnel en art
- Un représentant de CODENAF
- Un représentant de l'INBA
- Deux enseignants de l'Institut

Le comité procédera à la présélection des meilleurs projets en se basant sur les dossiers de candidature.

Seul le candidat dont le projet a été présélectionné aura droit à réaliser le prototype.

CODENAF apportera une bourse de 500dh pour la réalisation de chaque installation; et aussi les autorisations correspondantes.



المعهد الوطني للفنون الجميلة  
Institut national des beaux-arts  
المعهد الوطني للفنون الجميلة



**CODENAF**

Cooperación y Desarrollo con el Norte de África

التنمية و التعاون مع شمال افريقيا

### **Réalisation du prototype:**

Les étudiants participants élaboreront leurs projets sous la supervision d'encadrants pédagogiques et sur la base du présent règlement qui définit les principes généraux pour la conception et la production de l'œuvre.

Les projets présentés seront jugés sur la base des critères suivants :

1. Innovation et singularité: Les étudiants seront appelés à faire preuve d'innovation, les projets singuliers seront avantagés.
2. Faisabilité: le projet présenté devrait être techniquement faisable. Les complications de production sont à écarter.
3. Budget de réalisation: Les participants doivent tenir compte de l'aspect financier de leurs projets; il leur sera demandé d'optimiser les coûts de réalisation en présentant un meilleur rapport qualité-prix. Des propositions financières exorbitantes pourraient être éliminatoires.

### **Le jury de sélection**

Le jury de sélection sera composé de :

- Un professionnel en art
- Un représentant de CODENAF
- Un représentant de l'INBA
- Deux enseignants de l'Institut

Le jury examinera les projets présentés avant de procéder aux délibérations.

### **Sélection du projet final**

Le lauréat du concours sera choisi à l'issue de la séance de sélection qui aura lieu dans les locaux de l'Institut en présence des représentants de CODENAF et de l'INBA.

La sélection sera faite à partir de la grille des critères susmentionnée et tiendra compte de l'aspect esthétique et de la faisabilité technique et financière.

## **6. Calendrier du concours**

<b>Etape</b>	<b>Echéancier</b>
Lancement du Concours Prix CODENAF	15/01/2020
Inscription des étudiants et lauréats de l'INBA	A partir du 30/01/2020
Date limite de dépôt des dossiers de candidature	28/02/2020
Présélection des meilleurs projets	16/03/2020
Conception, réalisation et livraison de l'œuvre	27/03/2020
Réalisation et livraison de l'œuvre finale	17/04/2020
Présentation publique de l'œuvre (cérémonie officielle entre INBA et CODENAF)	20/04/2020



المعهد الوطني للفنون الجميلة  
Institut national des beaux - arts  
٠٥٤١٥٨٠ | ٠٥٤١٥٨٠ | ٠٥٤١٥٨٠



**CODENAF**

Cooperación y Desarrollo con el Norte de África

التنمية و التعاون مع شمال افريقيا

## **7. Communication et remise du prix**

L'annonce officielle du résultat du Concours d'idées et la présentation l'œuvre primée auront lieu lors de la cérémonie officielle.

Le projet sélectionné fera l'objet d'une communication par les deux partenaires et sera valorisé auprès des médias ainsi que tous les acteurs locaux.

Le lauréat du Concours recevra une récompense nette de .10.000 dhs.

Si le projet gagnant est porté par une équipe, le prix sera réparti à parts égales entre ses membres.

Le prix sera remis au lauréat du concours lors de la cérémonie .20/04/2020.

## **8. Propriété intellectuelle**

Le lauréat du Concours s'engage à céder tous les droits de propriété intellectuelle de son projet à CODENAF et l'INBA. Ces derniers restent l'unique détenteur légitime de la propriété intellectuelle du projet.

A l'issue de l'attribution du prix, CODENAF et l'Institut ont le droit de communiquer sur le Concours dans ses publications, sous réserve de mentionner le partenariat.

## **9. Garanties**

Les étudiants candidats au concours d'idées s'engagent à participer au concours de façon loyale et à titre personnel. Ils garantissent que leurs projets sont originaux et qu'ils résultent de leurs propres réflexions, sans emprunt à des œuvres antérieures et protégées.

## **10. Annulation du concours**

CODENAF et l'Institut se réservent le droit d'écourter, de proroger, de reporter, de modifier ou d'annuler le présent concours quel qu'en soit le motif. Ils s'engagent à en informer les étudiants participants.